



Deux bâtiments datant de l'Antiquité découverts à Folelli

La fouille réalisée par l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) a permis de mettre au jour les vestiges de ces installations datant des I^{er}-V^e siècles de notre ère. Un travail qui vient renforcer l'idée d'une occupation romaine en plaine littorale orientale



Le travail de fouille se fait avec minutie pour obtenir de précieuses informations.

PHOTOS CHRISTIAN BUFFA



Les archéologues de l'Inrap sur le chantier de fouilles à Folelli.

Les archéologues de l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) s'activent en tenue orange, munis de leurs outils qui laissent apparaître des traces d'une présence romaine. Les « fouilleurs » profitent du soleil pour accélérer le chantier, commencé début novembre, après des jours de mauvais temps. À Folelli, derrière le magasin « la Foir'Fouille », à quelques encablures de la nationale, les vestiges de deux bâtiments datant de l'Antiquité sont au centre des recherches. La fouille, activée dans le cadre de l'archéologie préventive, se tient sur une

parcelle de 367 m² destinée à la construction d'une maison individuelle au lieu-dit Musoleo. Selon les premières constatations, les éléments découverts datent des I^{er}-V^e siècles de notre ère. Le diagnostic réalisé par Henri Marchesi en 1998 avait mis au jour un mobilier céramique permettant d'obtenir cette datation : « Le premier bâtiment, localisé au sud-ouest de l'emprise de fouille, et qui s'étend probablement au sud et à l'ouest en dehors de l'emprise, dispose de murs maçonnés composés de galets liés au mortier, détaille Manon Marsy, responsable des opérations du chantier. Il renferme une structure circulaire,

maçonnée, rattachée à un couloir en briques, laissant penser à une structure de chauffe dont la vocation reste à déterminer. »

Le second bâtiment se trouve au sud-est de la parcelle mais ne présente que les premières assises de fondation des murs « constituées de poudingues, ou blocs de gros galets. Il semble se poursuivre au sud en dehors de l'emprise. Pour l'instant, aucun niveau de fonctionnement, ni structures liées à l'utilisation du bâtiment n'a été mis au jour. Sa fonction reste pour le moment indéterminée. »

L'hypothèse d'un « bâtiment aristocratique à vocation agricole »

Pour les archéologues, deux hypothèses sur la place de ces vestiges sont possibles : « Ces bâtiments peuvent faire partie d'un habitat assez dense ou d'une agglomération plus grande, avance Vincent Duménil, chargé de développement culturel et de communication au sein de l'Inrap. Il y a aussi l'hypothèse d'une villa. Un bâtiment aristocratique à vocation agricole qui pouvait témoigner de la richesse de son propriétaire. Il faut mettre en avant la qualité de la structure et les

moyens considérables pour fabriquer ce type d'installations. Il y a un vrai savoir-faire. »

Quoi qu'il en soit, d'autres éléments permettent d'obtenir de précieux indices, comme la présence de plusieurs canalisations nécessaires au captage et au traitement des eaux usées : « Trois caniveaux ont été découverts. Deux construits de briques et de tuiles semblent fonctionner avec le premier bâtiment tandis qu'un troisième caniveau parcourant la totalité de l'emprise de fouille recoupe les caniveaux cités précédemment. Les parois sont composées de briques et la couverture massive est constituée de dalles de schistes. Des ouvrages qui attestent de l'attention portée à l'eau par les populations occupant ces édifices mais aussi de leur niveau de vie. »

Des vases, assiettes, cruches, amphores et des dolium (jarre de l'antiquité destiné à contenir de grandes quantités de liquide) font aussi partie des découvertes. Si le premier bâtiment est bien trop abîmé pour définir son utilisation, le second laisse entrevoir deux hypothèses : « Il y avait soit des thermes, un bassin, ou un four culinaire ou à pain. Mais nous ne sommes pas sûrs que les deux bâtiments soient contemporains. »

Comme les précédentes découvertes réalisées dans la micro-

région, l'Inrap attribue la propriété de ces bâtiments aux colonies romaines ou mixtes, de type indigène avec une culture propre à la Corse : « Nous essayons de trouver des éléments culturels dans les habitations. Les Romains sont très carrés, très droits dans leurs constructions. Pour l'instant, nous n'avons pas trouvé de sépultures sur ce site. »

La première vraie fouille à Folelli

Il s'agit de la première vraie fouille à Folelli, dans une micro-région qui possède un fort potentiel archéologique : « Par le passé, les recherches avaient permis d'identifier plusieurs occupations sur ce territoire, relate Vincent Duménil. En 1972, un sondage réalisé sur une parcelle à l'ouest de l'emprise de fouille par Geneviève Moracchini-Mazel a livré les vestiges d'un bâtiment et d'un réseau de caniveaux constitués de tuyaux en plomb qui s'inscrivent dans la continuité des découvertes réalisées précédemment. » L'homme fait référence aux prospections réalisées par Laurent Casanova en 1996, sur le lieu-dit Musoleo, qui avaient permis d'estimer une zone d'habitat antique s'étendant sur plus de trois hectares : « Le site se trouve à seulement dix ki-

lomètres de Mariana (Lucciana) et la présence d'une voie antique descendant vers le sud de la plaine littorale orientale suscite de nombreuses hypothèses sur la possible présence d'une agglomération secondaire sur ce territoire. »

Les Romains avaient perçu le potentiel agricole de la plaine orientale comme l'illustrent les récentes découvertes : « L'activité agricole suscite ces installations. »

Elle provoque aussi l'intérêt de l'Inrap qui n'hésite pas à dépenser 200 000 euros pour cette fouille, financée totalement par l'État : « L'idée reste de mieux connaître ce patrimoine pour écrire de nouvelles pages d'histoire, explique Franck Leandri, directeur de la Drac (direction régionale des affaires culturelles de Corse). C'est un gisement qu'on connaissait. Il y avait des vestiges antiques dans cette zone résidentielle, détruits au fur et à mesure de la construction de logements. Depuis 2001 et la loi sur l'archéologie préventive, nous pouvons mieux préserver ce patrimoine. Si on avait eu cette loi bien avant, nous aurions un état des connaissances sur la période romaine beaucoup plus développé que maintenant. » Le chantier doit se terminer le 14 janvier afin de livrer l'étendue, la chronologie et le statut du site...

ANTOINE GIANNINI



Les pattes d'un animal inscrites dans la tuile.